



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369 Lomé - Togo, Tél : 70 45 71 24, E-mail: cerfertg@gmail.com Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE BTS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AU CERFER

La Direction générale du CERFER informe tous les candidats de ce qui suit :

1. Filières de formation BTS au CERFER

Depuis la rentrée académique 2007-2008, les filières suivantes sont ouvertes :

- Génie Civil, option Travaux Publics ;
- Génie Mécanique, option Maintenance des Equipements Motorisés.

2. Date de la rentrée

La rentrée académique **2018-2019** du cycle BTS CERFER est prévue pour le **lundi 05 novembre 2018** à **8 heures** pour tous les étudiants de la première année et le **lundi 15 octobre 2018** pour ceux de la deuxième année.

3. Dépôt des dossiers de candidature

Direction de la Formation du CERFER Cel : (228) 91 46 91 79 / 90 24 98 93 Tél. (228) 22 35 71 24 Fax : (228) 22 26 06 70 Email : cerfertg@gmail.com

4. Frais d'étude de dossier et de concours

ces frais s'élèvent à quinze mille (15 000) francs CFA ; une quittance, délivrée par le Service Administratif et Financier suite au paiement des quinze mille (15 000) FCFA pour frais d'étude de dossiers constitue une des pièces du dossier de candidature.

5. Lieu d'étude des dossiers et d'examen

Tous les dossiers doivent parvenir à la Direction de la formation du CERFER au plus tard le **vendredi 28 septembre 2018** à **15 heures**.

Date du concours : mercredi 03 octobre 2018

6. Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- a) Une demande manuscrite adressée au Directeur Général du CERFER mentionnant clairement la Filière de BTS choisie par le candidat : Option travaux publics ou Option maintenance des équipements motorisés ;
- b) Une autorisation signée de l'un des parents, du tuteur ou de l'employeur qui fera mention de son engagement à prendre entièrement en charge les frais de formation de l'étudiant ;
- c) Un extrait de l'acte de naissance légalisé ;
- d) Un cursus scolaire détaillé ;
- e) Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- f) Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 1^{ère} partie ou les bulletins de notes de la classe de 1^{ère} ;
- g) Soit :
 - Une copie légalisée de l'attestation de réussite du BAC II série C, D, E, F1, ou F4 ou tout autre diplôme équivalent et les bulletins de la classe de terminale
 - Le relevé de notes du baccalauréat 2^{ème} partie ou tout autre diplôme équivalent et les bulletins de la classe de terminale
- h) Un certificat médical, délivré par un médecin qualifié, attestant que le candidat est apte à exercer le métier de Technicien Supérieur ;
- i) Quatre (04) photos d'identité ;
- j) Les frais d'inscription et de participation au concours s'élèvent à quinze mille (15 000) FCFA.

7. Conformité des dossiers

Tout dossier incomplet ou non conforme sera purement et simplement rejeté et ne sera pas pris en considération pour la suite de l'évaluation des dossiers de candidatures.

8. Conditions d'admission au Cycle BTS CERFER

L'admission des étudiants au cycle de BTS au CERFER est basée sur les critères ci après :

- Une présélection de candidats est effectuée après examen de dossier ;
- Les candidats retenus à la suite de la présélection seront convoqués pour le concours.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction de la Formation du CERFER.

9. Frais de formation

Les frais de formation sont fixés à **660 000 F CFA par an** et sont payables à ECOBANK au N° de compte **70 10 13 14 03 54 92 01** selon les modalités ci-après :

- 1^{ère} tranche de 360 000 F CFA payée à la rentrée et le reste en cinq (5) mensualités de 60 000 FCFA :
- 1^{ère} mensualité payable avant le 29 décembre 2018
- 2^{ème} mensualité payable avant le 13 janvier 2019
- 3^{ème} mensualité payable avant le 13 février 2019
- 4^{ème} mensualité payable avant le 13 mars 2019
- 5^{ème} mensualité payable avant le 13 avril 2019

10. Disponibilité de logements

Les logements groupés (**4 étudiants par chambre**) dont le loyer mensuel est de sept mille cinq cents (7 500) FCFA par étudiant y compris l'eau et l'électricité, sont accessibles au Centre d'hébergement du CERFER selon le nombre de places disponibles.

11. Conseils Utiles

Dans le cas où l'étudiant est logé, ce dernier doit prévoir les éléments suivants :

- Une moustiquaire
- Des draps de lit à une place
- Un nécessaire de toilette (brosse à dent, savonnaire de toilette, serviette, etc.)
- Un réchaud à gaz, casseroles et quelques assiettes.

N.B. Dans tous les cas, l'usage de toute résistance chauffante est prohibé.

La Direction Générale